

LA LETTRE 2025

Informations aux parents

En route vers une nouvelle année scolaire... Bienvenue !



*Elèves de 11CO
Peintures, projet cour verte*

Madame, Monsieur, Chers Parents,

D'ici quelques semaines une nouvelle année scolaire débutera. La direction, les professeurs ainsi que le personnel administratif et technique du CO Derborence souhaitent à votre enfant une cordiale bienvenue dans leur établissement.

Le 21 août prochain, 61 professeurs accueilleront quelque 580 élèves des communes de Conthey, de Vétroz et d'Ardon, répartis en 29 classes-titulaires.

Nous adressons une bienvenue toute particulière aux élèves qui découvriront le cycle d'orientation pour la première fois. Si ce nouveau contexte scolaire peut susciter quelques inquiétudes tant auprès des parents que des élèves, nous tenons à vous donner l'assurance que la direction et le corps professoral veilleront à offrir aux élèves un accueil et un encadrement qui répondent le mieux possible à vos attentes et aux besoins de jeunes adolescents.

Notre mission d'instruction et d'éducation ne peut se passer d'une communication ouverte et d'une collaboration constructive avec les parents et ce, dans le respect des sphères de responsabilités respectives.

A travers ce courrier et la brochure « La relation Famille-Ecole », disponible sur notre site internet, la direction entend œuvrer dans ce sens et répondre à certaines de vos interrogations à la veille de la rentrée.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, à vous, Madame, Monsieur, Chers Parents, de même qu'à votre enfant, nos salutations les meilleures.

UNE EQUIPE DE DIRECTION RECONDUITE

L'équipe de direction se compose des membres suivants :

- ❖ M. Blaise Germanier, directeur
- ❖ Mme Gaëlle Germanier, enseignante spécialisée. Mme Germanier officiera en tant qu'adjointe responsable du suivi des élèves de 9CO.
- ❖ Mme Cindy Jaggi, enseignante de français et de SHS. Mme Jaggi assumera le suivi des élèves de 10CO.
- ❖ M. Fabrice Ballestraz, enseignant de mathématiques et de sciences.
M. Ballestraz sera en charge de l'accompagnement des élèves de 11CO.

Cette organisation, avec un adjoint référent pour chaque degré, permet d'optimiser le suivi des élèves et apporte des réponses optimales aux défis proposés.

ET DES PRIORITES QUI DEMEURENT

L'orientation des élèves

Vous nous confiez votre enfant pour que nous l'accompagnions vers la réalisation de son projet de formation. C'est précisément la tâche dévolue au cycle d'orientation et nous nous réjouissons de collaborer avec vous dans le cadre de notre structure scolaire, afin que chaque élève puisse, en fonction de ses possibilités, construire un projet professionnel attractif et réaliste.

Le bien vivre ensemble

Pour ce faire, les enfants doivent pouvoir évoluer dans un environnement calme et serein. Des règles de vie bien définies, des exigences clairement explicitées et une collaboration indispensable avec les parents sont les garants d'un cadre de vie agréable qui doit permettre à chacun de trouver sa place au sein de notre école.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Enseignement spécialisé

Tous les élèves relevant de l'enseignement spécialisé seront libérés un après-midi par semaine pour effectuer des stages en entreprises. Ces stages sont organisés et supervisés par le CO et ne requièrent aucune démarche particulière de la part des parents.

Un enseignant spécialisé assumera la préparation, le suivi des stages et procédera aux remédiations nécessaires.

Ce projet, né de la volonté de permettre aux élèves de programmes adaptés de découvrir au plus vite le monde professionnel par l'intermédiaire de stages intégrés à la grille horaire, a permis, depuis 2 ans, à bon nombre d'entre eux de trouver une place d'apprentissage.

De nombreuses entreprises participent à ce projet. Je profite de l'occasion pour les remercier sincèrement pour leur investissement et j'invite tous les parents, patrons d'entreprises ou indépendants, qui seraient intéressés à accueillir ces jeunes un après-midi par semaine, à adresser un courriel à l'adresse blaise.germanier@edu.vs.ch.

Listes de classes

Les listes de classes seront consultables sur le site www.coderborence.ch, page *Rentrée 25-26*, dès le 18 août 2025.

Mot de passe pour accéder à la page : 1957

Les élèves seront appelés par classe le jeudi 21.08.25 à 08h00 et découvriront les différents groupes durant cette première journée.

Attribution des titulariats

Pour les 9 et 10CO, la maîtrise de classe et le cours de PPE sont confiés à des enseignants intervenant dans les branches hétérogènes (anglais, sciences et SHS).

Pour les 11CO, les titulariats sont attribués aux enseignants de français et de mathématiques.

Cantine

Le CO Derborence espère pouvoir offrir à nouveau, en collaboration avec l'Ecole d'Agriculture, un service de cantine.

La mise en place de cette prise en charge dépendra toutefois du nombre d'inscriptions enregistrées à la rentrée. Pour rappel, le repas est suivi d'une étude obligatoire.

Les conditions et le règlement sont disponibles sur le site internet de l'école.

Cour verte

La création de différents secteurs (sports, discussion, détente) offre aux élèves la possibilité de pratiquer plusieurs sports (volleyball, ping-pong, basket...) et de se retrouver dans un espace plus convivial, également disponible en dehors des heures de classes.

Grâce à la création d'espaces propices à l'étude, les élèves pourront également profiter occasionnellement d'un enseignement à l'extérieur.

Le règlement d'utilisation des infrastructures se trouve dans le carnet de l'élève. Nous vous prions d'en prendre connaissance, d'en discuter avec vos enfants et de le signer.

Prévention

Le CO Derborence fait partie du réseau Ecoles en santé et durables. Soucieux du bien-être de leurs élèves, tous les enseignants du CO Derborence sont formés à la « Méthode de préoccupation partagée ». Cette approche utilisée dans les cas de harcèlement complète l'action des médiateurs qui gèrent les situations de conflits.

Un projet de développement des compétences psycho-sociales des enfants démarrera dans le courant de l'année 2025-2026. Ce projet, intitulé *Hors-piste*, est développé en collaboration avec des écoles canadiennes et a pour but d'apprendre aux jeunes à mieux gérer leur stress et leur anxiété. **Une conférence sur ce thème vous sera proposée le 4 septembre, en soirée, à la halle polyvalente de Conthey** (l'invitation suivra).

Mesures d'aide

Des mesures de soutien, sous forme d'aide aux devoirs, sont organisées le lundi, mardi et jeudi de 16h40 à 17h25. Des bus spéciaux ramènent ensuite les enfants à leur domicile. Vous trouverez, dans les dernières pages de ce fascicule, un descriptif détaillé du dispositif d'aide qui vous sera également présenté lors des réunions de parents de la rentrée.

Matériel en ligne

Les ouvrages scolaires sont accessibles sur le site internet du CO, page *Rentrée*.

Rentrée 2025 : organisation du jeudi 21 et du vendredi 22 août 2025

Jeudi 21 août

Les élèves seront accueillis dans la cour le jeudi 21 août à 07h50 et pris ensuite en charge par les titulaires durant les 7 périodes de la journée.

Les photos individuelles et de classe seront réalisées durant cette journée.

Vendredi 22 août

Les élèves de 9CO bénéficieront d'une journée consacrée à l'accueil et à la familiarisation avec les structures du CO.

Les élèves de 10CO participeront à des activités en lien avec la prévention santé et le vivre ensemble.

Des activités en lien avec l'orientation professionnelle seront proposées aux élèves de 11CO.

Classe de préapprentissage

La rentrée est fixée au lundi 25 août 2025, à 08h00. Les élèves sont attendus dans la cour.

Les photos individuelles et de classe seront réalisées le lundi 1^{er} septembre 2025.

Matériel requis pour la rentrée (le reste est mis à disposition gratuitement par l'école)

Pour tous les élèves :

- pantoufles : **le port de pantoufles est obligatoire. Pour des raisons évidentes d'hygiène, les élèves ne sont pas autorisés à se promener en chaussettes dans les couloirs et les salles de classe.**
- sac d'école à même de maintenir le matériel en bon état.
- trousse vide apte à ranger le matériel distribué par l'école.
- pour les élèves de 10 et 11CO : matériel resté en leur possession depuis l'année précédente.

Horaire d'école journalier

08h00 – 08h45 période 1
08h50 – 09h35 période 2
09h55 – 10h40 période 3
10h45 – 11h30 période 4

14h05 – 14h50 période 5
14h55 – 15h40 période 6
15h45 – 16h30 période 7
(16h40 – 17h25 mesures d'aide)

Organisation des modules et des classes titulaires

MODULE 9A		Titulaires : professeurs d'anglais	
9A-01	9A-02	9A-03	9A-04
Monbaron Alexandre	Travelletti Carole	Negash Rebeca	Buzuku Diana

MODULE 9B		Titulaires : professeurs d'anglais	
9B-01	9B-02	9B-03	9B-04
Moix Nadine	Fragnière Sandrine	Dayer Laura	Meyer Marion

MODULE 9C		Titulaires : professeurs SN + informatique	
9C-01	9C-02	9C-03	
Soubiran Philippe	Moix Valérie	Mottet Sébastien	

MODULE 10A		Titulaires : professeurs SHS	
10A-01	10A-02	10A-03	10A-04
Chioccola Tania	Abel Estelle	Kerrache Tarek	Zambaz Florence

MODULE 10B		Titulaires : professeurs SHS	
10B-01	10B-02	10B-03	
Maye Eric	Bonvin Nicolas	Saillen Gilles	

MODULE 10C		Titulaires : professeurs SHS	
10C-01	10C-02	10C-03	
Santiago Cynthia	Abbet Pierre	Tinguely Florian	

MODULE 11A		Titulaires : professeurs de math	
11A-A	11A-B	11A-C	
Berthod Christelle	Courtine Nicolas	Boucher Pierre	

MODULE 11B		Titulaires : professeurs de français	
11B-D	11B-E	11B-F	11B-G
Maye Patrick	Bourquin Frédéric	Carrupt Céline	Bourquin Vanessa

Préapprentissage
Favre Jean-François

L'organisation des transports scolaires entre le domicile et le cycle d'orientation est de la responsabilité des communes partenaires du CO Derborence. **A l'intérieur du bus, en revanche, les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents.**

Le titre de transport se présente sous la forme d'une carte plastifiée, format carte de crédit, avec photographie de l'élève et données d'identification. **Y sera également stipulé l'arrêt du transport strictement scolaire.** L'indication de cet arrêt obligatoire pour les transports scolaires a été rendu nécessaire afin de répartir les effectifs d'élèves sur les différentes lignes.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir insister auprès de vos enfants pour qu'ils prennent le bus aux arrêts indiqués sur leur carte de transport. D'autre part, nous vous rendons attentifs au fait que seuls les élèves de Vétroz-Poste et du Home peuvent utiliser le bus de ligne. Tous les autres élèves doivent impérativement emprunter les courses scolaires. Un non-respect de cette consigne peut en effet engendrer des surcharges dans certains bus.

Dans le cadre du contrat relatif à ce transport, les communes d'Ardon et de Conthey ont négocié avec les entreprises concernées la gratuité du transport entre la commune de domicile et l'arrêt Sion-Gare pour les trajets hors transport scolaire. La commune de Vétroz a retenu la mise à disposition de cartes multi-courses jusqu'à Sion. Les parents concernés sont informés par un courrier de l'administration communale durant l'été.

Mobilité douce

Afin de promouvoir la mobilité douce, les élèves qui le souhaitent sont autorisés à utiliser leur bicyclette, trottinette ou vélomoteur pour se rendre au CO Derborence.

- Les élèves d'Ardon ou de Vétroz peuvent parquer leur véhicule sous le couvert situé en bordure de la place des bus.
- Pour les élèves de Conthey, le parage de ces véhicules s'insère dans le concept de mobilité douce mis en place. Il se fera au nord du bâtiment, dans un espace dévolu à côté du parking des professeurs. Pour le détail, voir notre site internet.

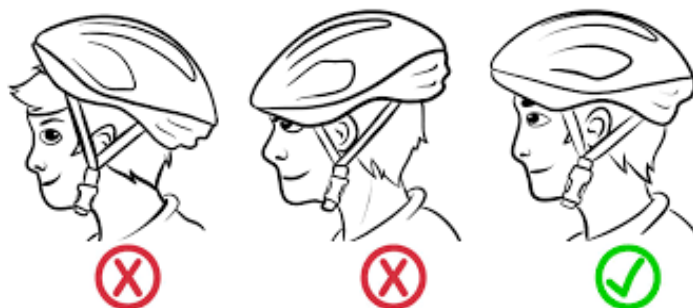
Ces espaces permettent de cadenasser les vélos. Ils ne font toutefois l'objet d'aucune surveillance et le CO Derborence n'assumera aucune responsabilité vis-à-vis d'éventuels dommages aux véhicules sur les parkings mis à disposition.

Le parage sauvage sur les propriétés privées avoisinantes de l'école ou sur la voie publique sera dénoncé et sanctionné par les agents des polices municipales.

A leur arrivée, les élèves ont l'obligation de rejoindre immédiatement la cour de l'école quel que soit leur moyen de transport. La présence dans la cour au moment du premier gong (07h53, le matin ; 13h58, l'après-midi) est une exigence impérative.

Rappel important !

Les déplacements à vélo, à trottinette, à vélomoteur sont placés sous l'entière responsabilité des parents. **Le port d'un casque est une mesure de sécurité essentielle.**



Sécurité routière et sécurité des élèves... Respect des espaces privés

Nous invitons les parents qui viennent occasionnellement chercher leur enfant en voiture à parquer leur véhicule sur la place de parc publique, au sud de la place des bus (accès par le rond-point).

Les places privées des bâtiments proches, la rue du Collège et l'entrée de la cour de récréation ne sont pas prévues à cette fin.

Les agents municipaux veillent à la sécurité des usagers et des élèves.

Merci de votre collaboration.

Horaires des transports

Sous réserve de modifications – horaires mis à jour sur le site internet de l'école.

Horaires Aller						
Arrêts	Matin			Après-midi		
Ardon, Arnica	7.35			13.34		
Ardon, Centre	7.36			13.35		
Balavaud	7.37			13.36		
Magnot		7.38			13.37	
La Millière		7.39			13.38	
Vétroz Poste			7.41			13.40
Le Home		7.42				13.41
Champs-y-Zou		7.43			13.43	
CO Derborence	7.50	7.50	7.50	13.50	13.50	13.50

Bus articulé course spéciale, bus scolaire
Bus articulé course spéciale, bus scolaire
Bus articulé course horaire,
 Ligne 311, course 66038
Bus articulé course spéciale, bus scolaire
Bus articulé course spéciale, bus scolaire
Bus articulé course spéciale, bus scolaire

Horaires Retour							
Arrêts	Matin			Après-midi		Etudes/Soutiens	
CO Derborence	11.40	11.40	11.40	16.40	16.40	17.35	17.35
Champs-y-Zou		11.44			16.44		17.39
Le Home			11.45	16.45			17.40
Vétroz Poste			11.47		16.47		17.42
La Millière		11.48			16.48		17.43
Magnot		11.50			16.50		17.45
Balavaud	11.52			16.52		17.47	
Ardon, Centre	11.54			16.54		17.49	
Ardon, Arnica	11.55			16.55		17.50	

CONTHEY (élèves domiciliés hors périmètre du concept de mobilité douce défini par la commune de Conthey. Voir sur notre site)

Arrêts	Horaires Aller	
Aven	7.15	13.20
Daillon	7.15	13.20
Premplaz	7.20	13.24
Erde	7.20	13.24
Sensine	7.25	13.28
St-Séverin	7.27	13.30
Bourg	7.28	13.31
Vens, Cave du tunnel	7.29	13.32
Conthey, Cave Provins	7.40	13.36
Conthey, Village	7.41	13.35
CO Derborence	7.50	13.40

Arrêts	Horaires Retour		
CO Derborence	11.40	16.40	17.35
Conthey, Village	11.45	16.45	17.40
Conthey, Cave Provins	11.44	16.46	17.41
Vens, Cave du tunnel	11.45	16.45	17.41
Bourg	11.46	16.46	17.42
St-Séverin	11.47	16.47	17.44
Sensine	11.49	16.49	17.46
Erde	11.43	16.44	17.41
Premplaz	11.49	16.49	17.46
Daillon	12.00	17.00	18.00
Aven	12.00	17.00	18.00

A VOS AGENDAS !

DATES A RETENIR

Réunions collectives des parents (intervention de la direction)

- **Lundi 01.09.25, à 19h30** Elèves libérables de 10CO, **parents et enfants** y c. élèves en PA*
- **Jeudi 04.09.25, à 19h00** Classes de 9CO, y c. élèves en PA*
- **Lundi 22.09.25, à 19h30** Classes 10A-01 à 10B-01, excepté élèves PA*
- **Mardi 23.09.25, à 19h30** Classes 10B-02 à 10C-03, excepté élèves PA*

* PA : programmes adaptés généralisés

A noter

- Des réunions seront fixées par les titulaires de 9CO courant septembre
- Les enseignants spécialisés organiseront, durant le mois de septembre, des réunions spécifiques pour les parents d'élèves en programmes adaptés.

Bilans notés

Les évaluations ne seront plus systématiquement signées par les parents. Un bilan des notes vous parviendra cependant régulièrement par l'intermédiaire de votre enfant, afin que vous puissiez suivre au mieux l'évolution de ses résultats dans les différentes branches.

Ces bilans vous seront transmis aux dates indiquées ci-dessous et seront retournés signés au titulaire pour archivage :

- 01.10.25 bilan de septembre
- 03.11.25 bulletin intermédiaire
- 09.12.25 bilan de novembre
- 12.01.26 bulletin semestriel
- 27.03.26 bulletin intermédiaire
- 26.06.26 bulletin annuel

Ces bilans sont des pointages intermédiaires.

Nous vous invitons cependant à viser régulièrement les épreuves de vos enfants.

Bilans CDTEA

Les demandes de bilan peuvent être adressées au CDTEA quatre fois dans l'année, par l'intermédiaire de Mme Germanier, responsable de l'enseignement spécialisé. Ces dernières doivent lui être transmises au minimum 15 jours avant une séance.

Dates des séances 2025-2026 :

- Mercredi 24.09.25, 10h00
- Mercredi 19.11.25, 10h00
- Mercredi 04.02.26, 08h00 + séance jeunes à risques
- Mercredi 06.05.26, 10h00. Bilan, en principe pas de signalement

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

Contacts

Blaise Germanier, directeur	blaise.germanier@edu.vs.ch
Gaëlle Germanier, adjointe 9CO	gaele.germanier@edu.vs.ch
Cindy Jaggi, adjointe 10CO	cindy.jaggi@edu.vs.ch
Fabrice Ballestraz, adjoint 11CO	fabrice.ballestraz2@edu.vs.ch

Secrétariat **[NEW !]** coderborence@edu.vs.ch 027 346 31 77

Un outil facilement accessible, à votre disposition www.coderborence.ch

De nombreuses informations sur la rentrée, sur le fonctionnement et la vie scolaire du CO Derborence sont consultables sur notre site internet. Nous vous invitons à le visiter régulièrement. Vous y trouvez entre autres :

- Les coordonnées de contact de la direction, du secrétariat, des enseignants, de la médiation, de l'orientation scolaire et professionnelle et de la logopédiste.
- Les informations relatives à l'espace numérique de travail (ENT) de votre enfant : suite Office-M365, Outlook, Onedrive, Teams, ...
- Un espace de téléchargement de différents documents et formulaires utiles, dont les demandes de congé et les plans de scolarité (congés, vacances) de cette année scolaire-ci et des années à venir.
- Des informations sur les activités culturelles ou sportives et les actions de prévention proposées aux élèves.
- Les manuels en ligne.

Fréquentation de l'école & absence imprévue d'un élève

Fréquentation de l'école

La fréquentation de l'école dans le cadre défini par le plan de scolarité et l'horaire de l'établissement est obligatoire. Les absences injustifiées seront dénoncées à l'inspecteur scolaire.

[NEW !] Annonce de l'absence imprévue d'un élève par les parents

Afin de nous permettre d'optimiser la gestion des absences, celles-ci seront systématiquement fermées par le secrétariat en fin de journée.

Il est donc impératif désormais que les parents annoncent chaque journée d'absence, par téléphone, au n° 027 346 31 77 entre 07h30 et 08h30 et entre 13h30 et 14h30.

Un certificat médical sera désormais exigé pour toute absence lors des journées particulières (sortie, ski, journées culturelles, etc...).

En l'absence de certificat, l'activité sera facturée aux parents.

PLAN DE SCOLARITE 2025-2026

Début de l'année scolaire jeudi matin 21 août 25

Fin de l'année scolaire vendredi midi 26 juin 26

Vacances et congés annuels

Automne	Du mercredi midi 15 octobre 25 au lundi matin 27 octobre 25
Immaculée conception	Le lundi 8 décembre 25
Noël	Du vendredi soir 19 décembre 25 au lundi matin 05 janvier 26
Carnaval	Du vendredi soir 13 février 26 au lundi matin 23 février 26
St-Joseph	Du mercredi 18 mars 26 au lundi matin 23 mars 26
Pâques	Du jeudi soir 02 avril 26 au lundi matin 13 avril 26
Ascension	Du mercredi midi 13 mai 26 au lundi matin 18 mai 26
Pentecôte	Le lundi 25 mai 26
Fête-Dieu	Le jeudi 04 juin 26

- Regroupement familial à Noël : aucune anticipation possible.
- Le Règlement cantonal concernant les congés et les mesures disciplinaires applicables dans les limites de la scolarité obligatoire, du 14 juillet 2004, précise les procédures requises pour les dispenses, les congés et les absences.

[ATTENTION] mercredi 21.01.26 toute la journée : sortie ski pour tous les élèves (présence obligatoire).

Le congé du mercredi après-midi sera compensé en fin d'année. Les élèves seront en effet libérés le vendredi 26 juin 26 à midi.

[IMPORTANT] DEMANDES DE CONGE

Jours joker

Chaque élève peut bénéficier, en cas de besoin, de 2 jours de congé par année, sans justification (**participation à un événement ou à une activité en famille, activité sportive ou musicale, sortie culturelle**). Une demande de congé doit cependant être transmise à la direction d'école au minimum un mois avant la date du congé souhaité. A noter que les fêtes religieuses relèvent d'un congé ordinaire et non d'un jour joker.

Il existe plusieurs restrictions quant aux modalités d'application de ces jours joker. Vous trouverez ci-dessous, ainsi que sur notre site internet, les situations dans lesquelles les demandes de jour joker ne sont pas recevables :

- Première et dernière semaine d'école
- Semaine d'examens (du 08.12.25 au 17.12.25 et du 08.06.26 au 19.06.26)
- Durant la période des examens cantonaux 11CO
- Durant les journées d'activités culturelles, journées sportives, sortie de classe, semaine blanche (9CO et 10CO : du 19.01.26 au 23.01.26)
- Durant le camp de Fiesch pour les 11CO (du 10.02.26 au 13.02.26)
- Durant la semaine de stages obligatoires pour les 10CO (du 02.03.26 au 06.03.26)

Tour d'horizon des différentes mesures d'aide

La transition 8H-9CO peut s'avérer compliquée pour certains enfants. En effet, les nombreux changements, tant au niveau structurel que pédagogique, peuvent parfois nécessiter un temps d'adaptation.

Pour accompagner au mieux les élèves dans cette transition, le CO Derborence peut compter sur le professionnalisme et le savoir-faire de ses enseignants et s'appuyer sur les ressources allouées par le Service de l'Enseignement pour mettre en place différentes mesures d'aide. Vous trouverez ci-dessous un bref descriptif des principales mesures, qui pour la plupart diffèrent de la prise en charge offerte en primaire.

Nom de la mesure	Public cible	Descriptif	Modalités d'inscription
Etudes surveillées (Inscriptions semestrielles)	Elèves souhaitant travailler dans un environnement calme et propice aux apprentissages.	Un professeur surveille un groupe d'une quinzaine d'élèves le soir de 16h40 à 17h25.	Mesure payante : sur inscription en début d'année. Inscription valable pour un semestre.
Etudes dirigées (Découpage en sessions de 6 à 7 semaines)	Elèves ayant des difficultés d'organisation, une méthode de travail peu efficace, des difficultés dans la réalisation des devoirs.	Cours programmés le soir entre 16h40 et 17h25. Les élèves concernés sont pris en charge par un enseignant. Travail sur les stratégies d'apprentissage, les techniques d'organisation. Aide aux devoirs. Effectifs réduits (10)	L'enseignant de branche ou le titulaire propose la mesure que les parents valident ou non en apposant leur signature sur un formulaire.
Soutiens hors classe en français, mathématiques, allemand et sciences (Découpage en sessions de 6 à 7 semaines)	Elèves ayant des difficultés passagères dans les branches à niveaux : 9CO : français et math. 10CO : français, math, allemand et SN	Cours programmés le soir entre 16h40 et 17h25. Les élèves concernés sont pris en charge par un enseignant spécialiste de branche. Possibilité de réaliser les devoirs dans la branche concernée avec une aide ciblée. Effectifs réduits (8)	L'enseignant de branche propose la mesure que les parents valident ou non en apposant leur signature sur un formulaire.
Mesures de compensation des désavantages	Elèves au bénéfice d'un rapport médical attestant de troubles des apprentissages (TSL/E-O, dysphasie, TDAH...). Environ 150 élèves.	Outre la mise en place des mesures de compensation communiquées en début d'année, ces élèves peuvent ponctuellement profiter d'un suivi de Mme Germanier. Contrairement à l'école primaire, il n'existe pas d'enseignants d'appui pour prendre en charge ces élèves.	Selon organisation interne. Coordination enseignants de branche – responsable de MCDD.
Lutte contre le décrochage scolaire	Elèves de 10CO arrivant au terme de leur scolarité obligatoire. Elèves en risque de décrochage (absentéisme).	Entretiens et suivi individuel ponctuel avec M. Alexandre Monbaron. Mise en place de stratégies. Aide à l'insertion professionnelle selon les cas.	Selon organisation interne. Coordination enseignants-personnes ressource.

Calendrier des sessions et des inscriptions

SESSION 1 : DU LUNDI 01 SEPTEMBRE 2025 AU MERCREDI 15 OCTOBRE 2025

- **21 août** : distribution des formulaires par les titulaires
- **25 août** : formulaires complétés et signés, déposés au secrétariat par les titulaires

SESSION 2 : DU LUNDI 27 OCTOBRE 2025 AU MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025

- **01 octobre** : distribution des formulaires par les titulaires
- **07 octobre** : formulaires complétés et signés, déposés au secrétariat par les titulaires

SESSION 3 : DU LUNDI 5 JANVIER 2026 AU VENDREDI 13 FÉVRIER 2026

- **9 décembre** : distribution des formulaires par les titulaires
- **15 décembre** : formulaires complétés et signés, déposés au secrétariat par les titulaires

SESSION 4 : DU LUNDI 23 FÉVRIER 2026 AU MERCREDI 01 AVRIL 2026

- **30 janvier** : distribution des formulaires par les titulaires
- **06 février** : formulaires complétés et signés, déposés au secrétariat par les titulaires

SESSION 5 : DU LUNDI 13 AVRIL 2026 AU MERCREDI 13 MAI 2026

- **18 mars** : distribution des formulaires par les titulaires
- **25 mars** : formulaires complétés et signés, déposés au secrétariat par les titulaires

SESSION 6 : DU LUNDI 18 MAI 2026 AU VENDREDI 19 JUIN 2026

- **29 avril** : distribution des formulaires par les titulaires
- **06 mai** : formulaires complétés et signés, déposés au secrétariat par les titulaires

Remarques

Les soutiens hors classes, études dirigées et études surveillées n'auront pas lieu aux dates suivantes :

- Jeudi 18 décembre 2025
- Semaine du 19.01.2026 au 23.01.2026 (semaine blanche)
- Jeudi 02 avril 2026

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler qu'un contrôle régulier du travail à domicile est bien souvent nécessaire et que l'autonomie – objectif à atteindre – s'apprend et se développe de manière progressive.

Nous nous réjouissons de collaborer avec vous pour le bien de vos enfants et nous leur souhaitons une année riche en satisfactions.

Des préoccupations ...
De nombreux défis à relever...
Et de jolis projets à développer...

L'école actuelle fait face à une multitude de défis auxquels elle doit répondre avec une grande flexibilité et une capacité d'adaptation permanente.

La mission de l'école est double : permettre l'acquisition de connaissances académiques d'une part et seconder les parents dans l'éducation de leurs enfants d'autre part. Mise sous pression pour résoudre des problématiques qui vont bien au-delà de l'acquisition des savoirs fondamentaux, l'institution scolaire se trouve confrontée à des enjeux d'ordre psychologique, social et culturel qui influencent directement la réussite scolaire des élèves.

Elle doit par conséquent se tourner de plus en plus vers le développement des compétences sociales des jeunes. Leur capacité à faire face aux défis de la vie quotidienne, à résoudre des conflits, à collaborer et à communiquer efficacement, devient un enjeu primordial pour les préparer à l'insertion dans le monde professionnel.

L'un des défis majeurs auxquels l'école doit faire face est l'augmentation de l'anxiété chez certains élèves. Leur faible capacité à gérer les contrariétés, leur perméabilité grandissante au stress et l'absentéisme qui en découle, sont des réalités avec lesquelles l'école doit composer, alors même que les causes de ces problèmes sont, dans l'immense majorité des cas, extérieures au monde scolaire (surconsommation d'écrans, isolement, difficultés personnelles, familiales, etc.).

Il serait cependant erroné de penser que la solution réside dans la suppression des contraintes, dans le nivellement des obstacles, qui constituent des stratégies d'évitement. Le stress avant un examen est, par exemple, une réaction naturelle. Il est essentiel que les parents, secondés par l'école, aident les enfants à développer les outils nécessaires pour affronter ces situations problématiques, en leur apprenant à gérer leurs émotions et à renforcer leur résilience face aux épreuves.

La question de la violence, bien que contenue dans les murs de notre école, est un autre défi. Si la violence physique et verbale reste un phénomène préoccupant dans les établissements scolaires, elle trouve un écho encore plus inquiétant en dehors de l'école, dans la société. Les comportements violents, comme les combats de MMA ou les incivilités, sont symptomatiques d'un problème plus large : la perte des bases du vivre ensemble. Il devient de plus en plus urgent de rétablir ces fondements essentiels, afin que chaque élève puisse non seulement apprendre, mais aussi vivre en harmonie avec les autres. L'apprentissage de l'altruisme, la capacité à se décentrer pour relativiser les situations sont des valeurs fréquemment travaillées au travers de différentes activités.

Analyser les problématiques, anticiper les évolutions, innover sont des démarches indispensables pour relever ces défis. Des projets d'école diversifiés, permettent aux élèves de développer des compétences pratiques et humaines. Le dynamisme de l'équipe de direction, l'engagement des membres des différents commissions et le travail de l'équipe enseignante permettent à de nombreux projets de se concrétiser.

Je souhaite adresser à toutes ces personnes un chaleureux merci pour leur investissement au sein de notre école.

L'école, bien qu'essentielle dans l'accompagnement des jeunes, a cependant ses limites. A chacun de prendre ses responsabilités dans la sphère qui lui est attribuée : les parents, le monde médical, les acteurs sociaux et l'ensemble de la communauté éducative doivent collaborer de manière étroite pour créer un environnement propice à l'épanouissement des enfants et relever les nombreux défis qui s'offrent à eux... Tout un programme !

Avec mes cordiaux messages.
Blaise Germanier, Directeur

CO Derborence

Chemin de la Chapelle 6

1964 Conthey

027 346 31 77

coderborence@edu.vs.ch

www.coderborence.ch